



16ème législature

Question N° : 628	De Mme Laure Miller (Renaissance - Marne)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Éducation et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique >enseignement maternel et primaire	Tête d'analyse >Fermeture de classe à l'école maternelle et élémentaire de Châtillon-sur-Marne	Analyse > Fermeture de classe à l'école maternelle et élémentaire de Châtillon-sur-Marne.
Question publiée au JO le : 27/02/2024 Question retirée le : 05/03/2024 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

Mme Laure Miller alerte Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la fermeture d'une classe au sein de l'école maternelle et élémentaire de Châtillon-sur-Marne. C'est une révolution que risque de vivre l'école maternelle et primaire de Châtillon-sur-Marne à la rentrée prochaine : trois niveaux en une seule classe avec d'un côté 27 enfants en maternelle et de l'autre 25 élèves de CE2, CM1, CM2. Sous le coup d'une menace de fermeture de classe, cette nouvelle organisation aurait des conséquences tant sur les élèves que sur les professeurs des écoles. Sur les élèves : certains élèves demandent un suivi particulier, le triple niveau ne permettra pas ce suivi particulier, tant pour les élèves de l'école maternelle souvent peu autonomes que pour les élèves de l'école élémentaire préparant leur entrée au collège. Mme la députée craint que les missions de l'école maternelle, qui sont de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité, et celles de l'école élémentaire, qui sont d'acquérir un socle commun de connaissances, de compétences, de culture et de préparer une entrée au collège, ne puissent être totalement remplies. Sur le personnel enseignant : cette fermeture de classe aura également des répercussions sur le personnel enseignant augmentant considérablement la charge de travail déjà importante de ces derniers, le tout dans un contexte anxigène avec une directrice d'école hors les murs. En effet, la directrice de l'école maternelle aura aussi la direction de l'école primaire. Les deux écoles étant situées sur deux sites différents dans le village, elle n'aura donc que très peu de contacts avec les enfants et une partie du corps enseignant. Alors que le Gouvernement est extrêmement mobilisé sur l'éducation et agit sans relâche au service de notre école, elle lui demande ce qu'elle compte faire sur ce sujet.